
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 13 avril 2017 à 18h30 heures,
À SAVOIE HEXAPOLE

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Départ après la 20 ^{ème} délibération
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 19 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Joaquim TORRES
7	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
8	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
9	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
10	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
12	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
13	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	Arrivée après la 5 ^{ème} délibération
14	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Arrivé après la 5 ^{ème} délibération
15	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
19	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
20	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
21	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
24	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Pouvoir d'Henri GARNIER
28	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
29	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
31	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 2 ^{ème} délibération
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	
34	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
41	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
42	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
43	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Arrivé après la 16 ^{ème} délibération
44	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
45	VIONS	S	Catherine TRANCHINO	
46	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

26 communes présentes

Absents excusés :

Denise de MARCH
Isabelle MOREAUX-JOUANNET

SERRIERES EN CHAUTAGNE
AIX-LES-BAINS

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Quentin CLERC
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod
Saint Offenge
Directeur Général Adjoint des Services
Chargée de mission Communication
Directeur du pôle développement
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable du service Urbanisme/Habitat/Foncier
Responsable du service Tourisme
Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 avril 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 177 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (39 titulaires et 3 suppléants), et 53 votants.

ADMINISTRATION GENERALE

Indemnités de fonction versées au président et aux élus titulaires de délégations

Monsieur le Président rappelle que les indemnités de fonction versées au présidents et aux élus titulaires de délégation ont été fixées par la délibération du 26 janvier 2017 et qu'elles sont définies en fonction de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique d'après le décret n°2004 – 615 du 25 juin 2004 mentionnés à l'article L. 5211-12 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la loi 2013-403 du 17 mai 2013.

Or depuis le 1^{er} janvier 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait :

- De l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction en application du décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017,
- De la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0.6% au 1^{er} février 2017

Il convient donc de reprendre la délibération du 26 janvier 2017 pour faire référence à l'indice brut terminal de la fonction publique en supprimant la valeur chiffrée de cet indice tel que précisé dans la délibération référencée.

Aussi le versement des indemnités à compter du 12 janvier 2017 se calcule de la manière suivante :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
Président	0%
Elus titulaires de délégation	27,29 % (maximum)

Les indemnités de fonction, dont le montant reste inchangé, sont versées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les indemnités versées au président et aux élus titulaires de délégation.

Aix-les-Bains, le 13 avril 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 44
- Votants : 55
- Pour : 55
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



**TABLEAU RECAPITULANT LES INDEMNITES ALLOUEES AUX MEMBRES DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Dominique DORD	Président	0%	0 euros
Jean-Claude LOISEAU	1 ^{er} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Marie-Pierre FRANCOIS	2 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Claude GIROUD	3 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Robert CLERC	4 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Olivier ROGNARD	5 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Renaud BERETTI	6 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Guy MASSONNAT	7 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Claude CROZE	8 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Michel FRUGIER	9 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Bernard MARIN	10 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Marie-Claire BARBIER	11 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Robert AGUETTAZ	12 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Corinne CASANOVA	13 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Eudes BOUVIER	14 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut
Jean-Marc DRIVET	15 ^{ème} Vice-président	27.29%	1050 € brut

Jean-François BRAISSAND	Conseiller délégué	10.40%	400.14 € brut
Marina FERRARI	Conseillère déléguée	10.40%	400.14 € brut
Yves MERCIER	Conseiller délégué	10.40%	400.14 € brut

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Indemnités de fonction versées au président et aux élus titulaires de délégations

Date de transmission de l'acte : 18/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2017

Numéro de l'acte : d1803 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170413-d1803-DE

Date de décision : 13/04/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux
5.6.1. Indemnités des élus

